



## AVIS DE COURSE

# Larmor-Le Belon-Larmor 150 ans

Société Nautique de Larmor-Plage

Grade 5C – 10 et 11 Septembre 2022 – Larmor Plage

### Préambule

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

### 1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2.
- 1.3 - les règlements fédéraux.

### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 18h le 2 septembre 2022 sera affiché aux vitres du club house de la SNL.
- 2.2 Les IC seront disponibles en version électronique sur le site de la SNL à l'adresse suivante:  
<https://sn-larmor-plage.com/regate-larmor-le-belon-larmor/>

### 3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse du site de la SNL suivante :  
<https://sn-larmor-plage.com/regate-larmor-le-belon-larmor/>

### 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à

- 4.1 - tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable.
- 4.2 - tous les bateaux du système à handicap Jauge Classique.
- 4.3 Documents exigibles à l'inscription :
  - 4.3.1 Pour chaque concurrent :
    - a. Concurrent majeur en possession d'une Licence, la licence Club FFV mention "compétition" ou "pratiquant".
    - b. Concurrent mineur en possession d'une Licence, la licence Club FFV mention « compétition » valide, ou la licence Club FFV mention «adhésion» ou«pratiquant» accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
    - c. Concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFV, étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
      - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.
      - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimum de 2 millions d'Euros.
      - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
  - 4.3.2 Pour le bateau :
    - le certificat de jauge.
    - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- 4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire par mail ou au club house de la SNL, avec les droits requis, durant les créneaux d'inscription suivants :

Vendredi 9 septembre 2022	18h30-21h00
Samedi 10 septembre 2022	9h-10h

- 4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## 5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Jusqu'au 2 septembre 2022	Après le 2 septembre
30€	40€

5.2 Autres frais : La nuit au port du Belon n'est pas incluse dans le prix, prévoir le pass escales avec le port du Belon.

## 6 PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription :

Vendredi 9 septembre 2022	18h30-21h00
Samedi 10 septembre 2022	9h-10h

6.2 Jours de course :

Date :	Format	Heure premier départ
10 septembre 2022	Course Poursuite	12h00
11 septembre 2022	Course Poursuite	11h00

6.3 Remise des prix : Dimanche 11 septembre 2022 18h00 au Club House de la SNL.

## 7 LIEU

7.1 L'Annexe 1 à l'AC indique l'emplacement des zones de course.

## 8 LES PARCOURS

Le format des deux courses du samedi et du dimanche seront la course poursuite. Sur base d'une distance parcourue entre la zone des écrevisses et la zone devant Port Manech, des temps de course théoriques seront calculés à la cloture des inscriptions via les systèmes de Handicap et les heures de départ de chaque bateau seront transmis aux concurrents.

## 9 CLASSEMENT

9.1 1 course validée sera nécessaire pour valider la compétition.

9.2 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.

9.3 Il y aura 2 groupes de classement : Jauge Osiris et Jauge Classique.

## 10 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 11 PRIX

Des prix seront attribués aux 3 premiers équipages de chaque groupe de classement.

## 12 MAREES A PORT TUDY

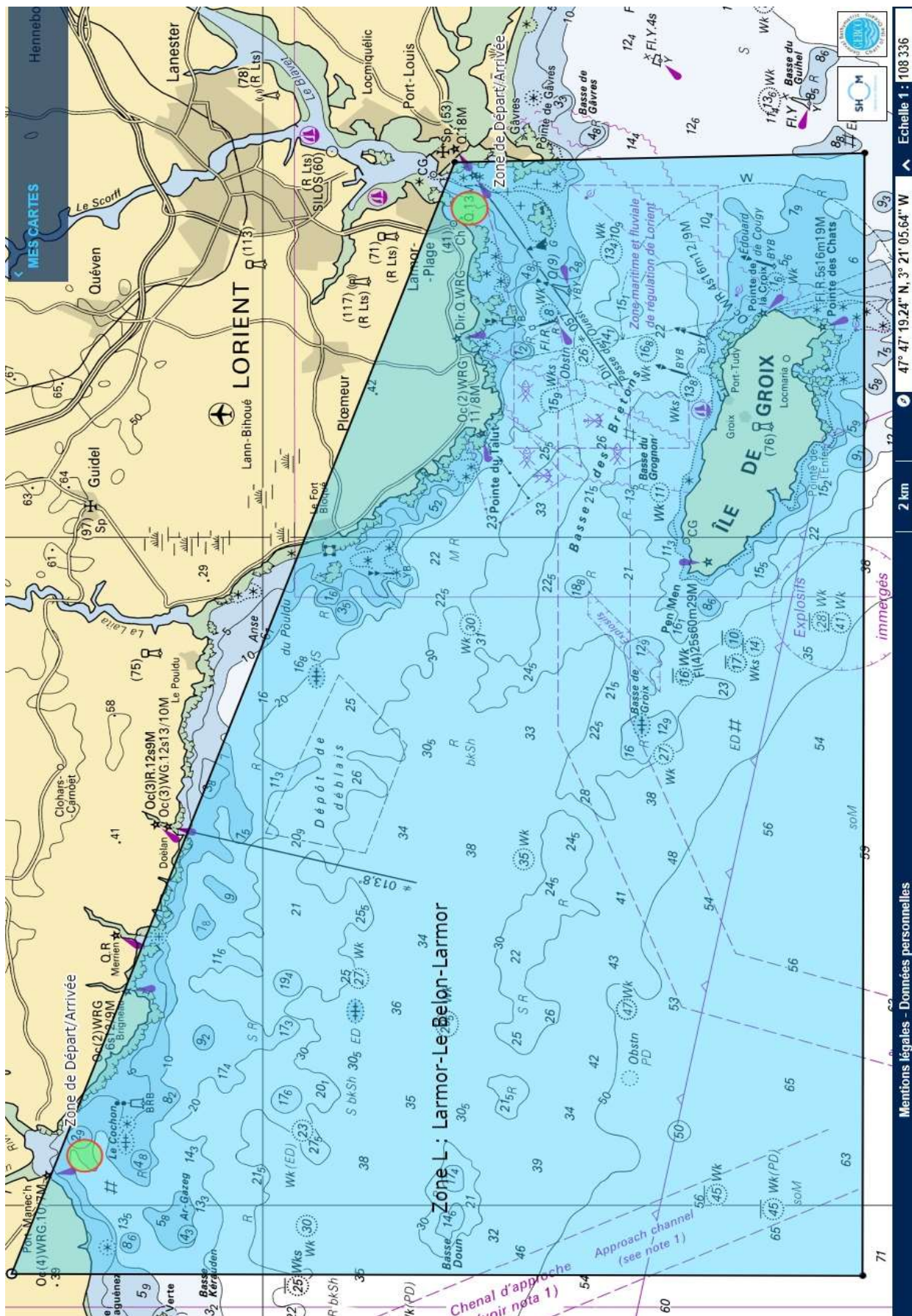
Samedi 10 septembre 2022 : BM 11h29 PM 17h40 – Coef. 102

Dimanche 11 septembre 2022 : BM 12h12 PM 18h18 – Coef. 105

## 13 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter *la Société Nautique de Larmor-Plage* par mail ou en venant au club house le vendredi soir.

# ANNEXE 1 ZONE DE COURSE



# Larmor-Le Belon-Larmor 150 ans

Société Nautique de Larmor-Plage  
Grade 5C – 10 et 11 Septembre 2022 – Larmor Plage



## Fiche d'inscription

Nom du bateau : .....

Numéro de voile : .....

Type de bateau/yacht : .....

Handicap HN OSIRIS : .....

Handicap Jauge Classique : .....

Pour prévenir le port du Belon, mais démarches et paiement à votre charge:

Longueur:..... Tirant d'eau:..... Pass Escales :.....

Nom du skipper : ..... Prénom : ..... Licence : .....

Adresse : .....

Adresse courriel : ..... @ ..... Téléphone : .....

Equipage :

Nom	Prénom	Licence FFV	Téléphone

Frais d'inscription : 30 € (40 € après le 2 septembre) : ..... (esp/chèq)

### Attestation

Je m'engage à respecter les Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur ce document.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Date : .....

(mention nécessaire : « Lu et approuvé »)

Signature du Skipper : .....

# Larmor-Le Belon-Larmor 150 ans

Société Nautique de Larmor-Plage  
Grade 5C – 10 et 11 Septembre 2022 – Larmor Plage

## Autorisation parentale pour les mineurs



Je soussigné, M..... autorise mon  
enfant .....à participer

A l'épreuve Larmor-Belon-Larmor et dégage la responsabilité des organisateurs des risques de  
cette activité sportive.

**(Signature de l'un des parents, précédée de la mention « Bon pour autorisation  
parentale ») :**

Fait à :..... le : ..... mention :

« ..... »

**Signature :.....**